BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 2 février 2024	***N° 2024-112***

Convocation du 26 janvier 2024
Aujourd'hui vendredi 2 février 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Pierre HURMIC, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PESCINA, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Agnès VERSEPUY, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Christine BOST

Mme Claude MELLIER à M. Olivier ESCOTS

M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET

M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET

M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA

M. Stéphane GOMOT à Mme Nadia SAADI

Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI

Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Anne LEPINE

M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h
M. Guillaume GARRIGUES à partir de 17h
M. Gwénaël LAMARQUE à partir de 17h30
M. Jacques MANGON à partir de 17h30
M. Stéphane MARI à partir de 17h
M. Fabien ROBERT à partir de 16h40

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean TOUZEAU à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 17h
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h30
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 13h25
M. Alexandre RUBIO à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 17h
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h45
Mme Josiane ZAMBON à Mme Amandine BETES à partir de 12h
M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 14h30
M. Michel POIGNONEC à M. Max COLES à partir de 17h
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Michel LABARDIN à partir de 17h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h30
Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 11h50
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Pascale BRU jusqu'à 11h et à partir de 17h
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h30
M. Alain CAZABONNE à M. Christophe DUPRAT à partir de 16h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 16h30
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN à partir de 17h 45
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaël LAMARQUE de 13h10 à 14h30
Mme Anne-Eugénie GASPAR à Mme Nathalie LACUEY à partir de 14h30
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 16h30
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI jusqu'à 17h
M. Gwénaël LAMARQUE à M. Guillaume GARRIGUES de 16h15 à 17h
M. Gwénaël LAMARQUE à M. Jacques MANGON de 17h à 17h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Bastien RIVIERES à partir de 16h25
M. Thierry MILLET à Mme Fatiha BOZDAG de 11h à 16h30
M. Thierry MILLET à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 16h30
Mme Pascale PAVONE à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 16h30
M. Patrick PUJOL à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h40
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h20
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h12

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 2 février 2024**	***Délibération***
	Direction administrative et financière - Pôle ter Sud	***N° 2024-112***

Opération d'intérêt métropolitain Bordeaux Inno Campus (OIM BIC) - Acquisition de deux terrains nus auprès de la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Route des Lasers - Décision - Autorisation

Monsieur Franck RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Créée en 2016, l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus (OIM BIC) s'étend sur 1500 hectares et 6 communes (Bordeaux, Pessac, Talence, Gradignan, Mérignac et Canéjan).

Cette opération concentre de nombreux projets structurants, à l'instar de BIC Extra-Rocade (opération d'aménagement pour 8800 emplois et 1000 logements). Sur un périmètre de 553 hectares, l'opération prévoit le développement de 400 000m² d'immobilier d'entreprise ainsi que l'aménagement d'espaces publics. Bordeaux Métropole est actionnaire à 34,8% de la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Route des Lasers, à parité avec la Région Nouvelle Aquitaine. La SEML développe et gère des opérations immobilières à destination d'entreprises innovantes, répondant à leurs besoins spécifiques. Sur le territoire de BIC, elle est notamment à la tête du Parc Ampéris livré en 2023.

Cette opération emblématique comprend 15 000m² de locaux neufs pour les entreprises sur la zone d'activité de Bersol à Pessac. Ce parc constitue une reconversion profonde de l'ancien site Thalès, acquis par la SEML en 2017, et une opération phare de l'OIM BIC Extra-Rocade. Bordeaux Métropole contribue à l'aménagement de ce secteur avec la création d'un parvis dénommé esplanade Jean-Claude Dalbos et une voie nouvelle dénommée Adrienne Bolland.
La réalisation de ces nouveaux espaces publics nécessite l'acquisition de deux terrains, propriétés de la SEML Route des lasers, parcelles cadastrées HE 30 et HE 27 situées sur le territoire de la commune de Pessac. Il est précisé que la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) a rendu un avis, en date du 28 novembre 2023, mentionnant un prix de vente d'un montant d'**UN MILLION D'EUROS HORS TAXES (1 000 000€)** sur la base d'un prix unitaire de 100€/m² assortie d'une marge d'appréciation de 10%, soit un montant minimum de **NEUF CENT MILLE EUROS HORS TAXES (900 000€,** soit 90€/m²).

Les parties se sont entendues sur un prix de **vente global de NEUF CENT TRENTE ET UN MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SEPT EUROS ET QUATRE-VINGT-DOUZE CENTIMES (931 957, 92 €)**, hors taxes, soit un prix unitaire de **92,88€/m²**, TVA en sus au taux réglementaire applicable au jour de la réitération de l'acte notarié, ce conformément à l'avis de la DIE.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-37,
Vu la délibération n°2022-25 du 28 janvier 2022 du conseil métropolitain créant l'opération BIC Extra-rocade,
Vu l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) n°2022-33318-75247 en date du 28 novembre 2023

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU 'il convient d'acquérir auprès de la SEML Route des Lasers ces terrains nus d'une superficie totale d'environ 10 034m², constituant le futur parvis dénommé Esplanade Jean-Claude Dalbos, parcelle cadastrée HE 30 d'une surface d'environ 3 198m², et la future voie nouvelle dénommée Adrienne Bolland, parcelle cadastrée HE 27 d'une surface d'environ 6 836m², sur le territoire de la commune de Pessac,

DECIDE

Article 1 : Acquérir auprès de la **Société d'Economie Mixte Locale** Route des Lasers ces deux parcelles d'une superficie totale d'environ 10 034m² soit :
Un terrain nu d'une superficie d'environ 3 198m² futur parvis dénommé Esplanade Jean-Claude Dalbos, parcelle cadastrée HE 30, sur le territoire de la commune de Pessac
Un terrain nu d'environ 6 836m² future voie nouvelle dénommée Adrienne Bolland, parcelle cadastrée HE 27, sur le territoire de la commune de Pessac, Moyennant le prix de **NEUF CENT TRENTE ET UN MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SEPT EUROS ET QUATRE-VINGT-DOUZE CENTIMES (931 957, 92 €)**, hors taxe, TVA en sus au taux en vigueur au jour de la réitération de l'acte authentique, et ce conformément à la marge d'appréciation prévue dans l'avis de la DIE.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes et documents afférents à cette transaction,
Article 3 : d'imputer la dépense et les frais résultant de cette acquisition sur l'opération 05P101O005

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur SALLABERRY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 2 février 2024

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **7 FÉVRIER 2024** **DATE DE MISE EN LIGNE :** **8 FÉVRIER 2024**	Pour expédition conforme, par délégation, le Conseiller délégué, Monsieur Franck RAYNAL